



Apport en industrie via don à une SAS de machines

Par Lili873

Bonjour,

Nous sommes actuellement en train de créer notre SAS, auprès d'une société qui ne gère pas les apports en industrie.

Nous souhaitons donc par la suite intégrer des machines, que mes associés et moi se sont procuré préalablement à la création de la SAS, au sein de l'entreprise.

La valeur totale des machines vont cependant dépasser la moitié du capital social de notre entreprise.

Nous avons compris que cette opération nécessitait une augmentation de capital. Cependant un commissaire au apport est il obligatoire, et l'opération est elle possible au vu de la valeur des machines ?

Merci pour vos réponses,
Cordialement

Par ESP

Bonsoir

Je pense que cet article répond à votre question.

[url=https://www.captaincontrat.com/articles-gestion-entreprise/apport-nature-sas#ancre3]https://www.captaincontrat.com/articles-gestion-entreprise/apport-nature-sas#ancre3[/url]